



Evaluez et certifiez les compétences en français avec le test **TFI™**, l'équivalent du test **TOEIC®** pour la langue française

Qu'est-ce que le test **TFI™** ?

Le test **TFI™** est un test certifiant le niveau de français des personnes dont le français n'est pas la langue maternelle. Le test **TFI** mesure les compétences en français dans le cadre professionnel. Il mesure la compréhension orale et écrite. Ce test est adapté à tous les niveaux d'apprentissage.

Pourquoi utiliser le test **TFI™** ?

■ **Les particuliers :** un score **TFI** est un indicateur fiable et objectif du niveau de français professionnel. Le test **TFI** bénéficie d'une reconnaissance internationale, **un vrai atout sur un CV !**

■ **Les candidats à la nationalité française :** à partir du 1er janvier 2012, les candidats à la nationalité française doivent obligatoirement présenter un document certifiant leur niveau de langue française. Il leur revient désormais d'apporter cette preuve. Le test **TFI** a été agréé par le Ministère de l'Intérieur.

Le test **TFI Naturalisation** vous permet donc de justifier de votre niveau de français de façon indépendante et objective.

Le niveau requis par l'administration française correspond au niveau B1 « oral » du Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues (CECRL).

Pour pouvoir soumettre votre dossier vous devez atteindre un score minimum de 160 points sur la partie compréhension orale (test de 45 min – 90 questions – de 5 à 495 pts).

■ **Les entreprises et institutions gouvernementales** utilisent les scores **TFI** comme un outil d'aide au **recrutement** de candidats dont la langue maternelle n'est pas le français. Le **TFI** est également un indicateur de suivi de l'**efficacité des formations** financées par les entreprises.

■ **Les écoles de langue** font passer le test **TFI** à leurs apprenants pour constituer des **groupes de niveau** homogènes et suivre leurs progrès de manière fiable et objective. La certification des compétences est également un excellent levier de **motivation** pour les apprenants.

■ **Les institutions académiques** proposent à leurs étudiants d'obtenir cette certification afin qu'ils puissent se positionner auprès des **recruteurs francophones**. Pour les établissements c'est également un atout pour **attirer les étudiants étrangers** et leur permettre de mettre en valeur et certifier leurs années d'apprentissage de la langue française.

Le contenu du test : **180 questions, 2 heures, 990 points maximum**

Questionnaire à choix multiples sur support papier, le test **TFI™** se compose de 2 sections :

■ **Compréhension Orale :** 45 minutes et 90 questions, de 5 à 495 pts (question-réponse, dialogues courts, conversations courtes).

■ **Compréhension Ecrite :** 75 minutes et 90 questions, de 5 à 495 pts (syntaxe, phrases à compléter, compréhension de texte).

La conception des tests

Créé en 1947, ETS (Educational Testing Service) développe, administre et corrige plus de 50 millions de tests chaque année, dans plus de 180 pays. Les tests *TOEIC*®, *TOEFL*®, *TFI*™, *GRE*®, les *Praxis Series*™ et d'autres encore sont développés par des experts en langue, des professeurs d'université, des psychométriciens, des statisticiens basés à ETS (Princeton - New Jersey). Le contenu de nos évaluations repose sur une rigueur statistique et le respect de standards de qualité stricts garants de leur :

Les scores au test *TFI*™

- **Format :** le candidat reçoit une **attestation de résultats** indiquant le score obtenu en compréhension orale et en compréhension écrite. L'échelle des scores de chacune des parties est comprise entre 5 à 495 points. De ce fait, le score total du candidat varie de 10 à 990 points.
- **Un certificat officiel** peut également être délivré (option facultative et payante).

- **Fiabilité :** les scores sont comparables quels que soient la version du test, le correcteur, le lieu...
- **Validité :** le score mesure effectivement ce pourquoi le test a été conçu.
- **Equité :** aucun candidat n'est désavantage par quelque facteur que ce soit (salle de test, contenu non-offensant...).

Sitez les scores *TFI* obtenus à chaque partie par rapport au score minimum requis

Traduisez les scores *TFI* en niveau du CECRL

Score minimum requis par niveau pour chaque partie		Niveaux du CECRL	
Partie compréhension orale de 5 à 495 points	Partie compréhension écrite de 5 à 495 points		
395	430	Utilisateur Expérimenté - Autonome	C1
300	305	Utilisateur Indépendant - Avancé	B2
160	185	Utilisateur Indépendant - Niveau Seuil	B1
85	105	Utilisateur Elémentaire - Intermédiaire	A2

*Résumé de l'étude disponible sur www.etsglobal.org: « *Mapping the Test de Français International™ onto the Common European Framework of Reference* ». Cette étude de corrélation des scores du test *TFI* et les niveaux du CECRL a été conduite en 2010 par Baron, P.A. & Tannenbaum, R.J..



GLOBAL
A subsidiary of Educational Testing Service

www.etsglobal.org

Service client particuliers : **08 91 67 68 60** (0,225 € TTC/minute)

Service client professionnels : **+33 (0)1 40 75 95 20**